



**Automne
2026**

p. 6

**Les six premiers mois
de mandat**

p. 8

**Le bénévolat :
un atout majeur**

N°17

Oudon mag'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Contacts utiles

MAIRIE D'ODON

150 rue d'Anjou
44521 Oudon

☎ accueil@oudon.fr
☎ 02 40 83 60 17

www.oudon.fr

Facebook "Oudon et moi"
Instagram "oudon44521"
IntraMuros

Ouverture de la mairie et de
l'agence postale communale :

Lundi : 14 h - 17 h

Du mardi au vendredi :
9 h - 12 h / 14 h - 17 h

Samedi : 9 h - 12 h (accueil
mutualisé avec l'agence
postale communale).

URBANISME

> Accueil sur rendez-
vous uniquement aux
horaires de la Mairie et
au 02 40 83 60 17.

SOCIAL, CCAS

> Accueil sur rendez-
vous uniquement aux
horaires de la Mairie et
au 02 40 83 60 17.

SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Les démarches actives se
poursuivent pour trouver un
médecin généraliste. Pour
rappel, en cas d'urgence, il est
conseillé de composer le 15.

CHIRURGIENS DENTISTES

92 impasse de la Loire

> Solène ALGABA

☎ 02 52 59 55 69

> Barbara HERVE-JUNOT

☎ 02 40 09 57 27

> Charles HIBON

☎ 02 40 09 92 25

INFIRMIERS

> Christelle OUARTY, Wendy
QUINTARD, Sylvie LEHY
et Marie GAZON

92 impasse de la Loire
(cabinet infirmier et dentaire).
Soins tous les jours à partir
de 6 h à domicile ou au
cabinet uniquement sur
rendez-vous.

☎ 02 40 09 61 91

ou 06 67 51 05 50

> Amélie VILAIN

et Valentin DELAGE

9 rue du chêne (RDC)

Soins à domicile et au cabinet
sur RV, 7 jours sur 7

☎ 07 85 36 12 05

SAGE FEMME

> Marie KIRSCHWING

9 rue du Chêne

☎ 07 86 78 11 54

RV en ligne sur

www.doctolib.fr

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

> Stéphanie NACAQUELLÉ

35 place du Havre

☎ 07 43 66 98 06

RV en ligne sur

www.primocreno.com

KINÉSITHÉRAPEUTES

> Laurence ALIX,

Mathieu PANELAY

9 rue du Chêne

☎ 02 40 09 92 21

OPTICIENNES

> Oudon Optic

Sophie ALEMANY

146 côte St Aubin

☎ 06 10 82 70 71

> Mano'Ptic

Marie-Noëlle BESSERVE

Opticienne mobile

☎ 06 45 53 11 77

[mbesserve@](mailto:mbesserve@lesopticiensmobiles.com)

lesopticiensmobiles.com

ORTHOPHONISTE

> Marie-Noëlle MILCENT

35 place du Havre

☎ 02 40 09 91 54

PHARMACIEN

> Emmanuel LAQUEUILLE

219 rue d'Anjou

☎ 02 40 83 61 50

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Les dossiers de demande sont établis à la mairie d'Ancenis, uniquement
sur rendez-vous au **02 40 83 87 00**, ou dans toute autre mairie équipée du
dispositif de recueil d'empreintes digitales.



ESPACE FRANCE SERVICES ANCENIS-SAINT-GÉREON

1 rue du Docteur Bousseau
44150 Ancenis-Saint-Géréon

☎ 02 40 83 08 50

☎ ancenis@france-services.gouv.fr
www.pays-ancenis.com

Un seul lieu pour les
démarches administratives
au quotidien : santé, famille,
recherche d'emploi...

OUVERTURE

> Compteur eau Véolia

☎ 0 969 32 35 29

> Liste fournisseurs électricité

☎ 0 800 112 212

SERVICES SOCIAUX

ASSISTANTES SOCIALES

Pour obtenir un rendez-vous avec
une assistante sociale, contacter
l'Espace Départemental Solidarité
(EDS) de Ligné

235 rue des Acacias - 44850 Ligné

☎ 02 40 77 06 70

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES

Espace France Services
1 rue du Docteur Bousseau
44150 Ancenis-Saint-Géréon
☎ 3230

Accueil sur RV uniquement : [caf.fr/](http://caf.fr/allocataires/caf-de-loire-atlantique)
allocataires/caf-de-loire-atlantique

> Rubrique "Que souhaitez-
vous faire aujourd'hui ?".

RV avec un travailleur social :

☎ 02 53 55 17 02

pole-famille@caf44.caf.fr

F.N.A.T.H – Fédération Nationale Accidentés

Travail Handicapés

Permanence Espace Corail
30 place Francis Robert
44150 Ancenis-Saint-Géréon

☎ 02 40 69 84 71

3^{ème} lundi de chaque mois,
de 10 h à 11 h

BIBLIOTHÈQUE - RÉSEAU BIBLIO'FIL

72 rue Alphonse Fouschard
44521 Oudon

Horaires :

> Mercredi : 10 h - 12 h 30
14 h 30 - 18 h 30

> Vendredi : 16 h 30 - 18 h 30

> Samedi : 10 h - 12 h 30

> Dimanche : 10 h - 12 h

☎ 02 40 83 61 95

www.bibliofil.pays-ancenis.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Olivier ROUSSEAU

☎ 06 46 73 42 99

☎ rpe@mairiemesanger.fr

Accueil téléphonique ou sur
rendez-vous à Oudon, toute
l'année, le mardi de 13 h 45
à 18 h et le mercredi de 9 h
à 12 h. D'autres créneaux
sont disponibles à Mésanger.

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Espace France Services
1 rue du Docteur Bousseau
44150 Ancenis-Saint-Géréon

☎ 02 40 41 39 39

Lundi sur RV

SÉCURITÉ SOCIALE

Permanence de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie :

Espace France Services
1 rue du Docteur Bousseau

44150 Ancenis-Saint-Géréon

Lundi, mercredi et vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 30

et de 14 h à 16 h 30.

Accueil uniquement sur RV au
3646 (service gratuit + prix appel)

SOS URGENCE GARDE D'ENFANTS

Garde d'enfants immédiate,
en période scolaire

☎ 02 51 14 18 61

TRANSPORT MÉDICAL CONVENTIONNÉ

Laëtitia Taxi

☎ 06 63 03 73 75

TRANSPORT SOLIDAIRE OUDON

☎ 07 82 52 29 44

TRI SÉLÉCTIF Des conteneurs pour recevoir le verre et les journaux sont à votre disposition sur le territoire de la commune.

Géolocalisez les conteneurs sur : cartacompa.pays-ancenis.com

L'édito

LE MOT DE LA MAIRE



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE.....	4
VIE ASSOCIATIVE.....	8
ENFANCE JEUNESSE.....	12
SOLIDARITÉ.....	17
AMENAGEMENT.....	18
ENVIRONNEMENT.....	20
CULTURE.....	22
AGENDA.....	24



Directrice de la publication :

Séverine DUGUEY

Rédacteur en chef :

Service communication

Conception, réalisation

et impression :

Éditions Offset 5

Impression :

1 830 ex

Illustration couverture :

Les bénévoles de Natur'Oudon participent à l'entretien de la commune lors de chantiers participatifs.

Crédit photos :

Commune d'Oudon,
associations oudonnaises, écoles,
bibliothèque, Freepik, PEP'S Architecture,
OHÉ ! William Jezequel
et Chorale Gospel Rhapsody

Ce magazine est imprimé sur du papier
100 % PEFC, issu de forêts gérées



f oudonetmoi

oudon44521

Chères Oudonnaises, Chers Oudonnais,

En ce début d'automne 2026, je souhaite faire un retour rapide sur les événements météorologiques qui ont jalonné les neuf premiers mois de cette année. En effet, après les inondations de février, à partir de mai, ce sont plusieurs épisodes de canicule et de sécheresse qui nous ont obligés à mettre en place tantôt notre Plan communal de sauvegarde (PCS), tantôt une cellule de crise, afin d'installer à chaque fois les outils et moyens techniques et humains nécessaires pour y faire face.

Ce PCS est un guide précieux pour les agents et les élus dans de telles situations. Il permet notamment de coordonner les actions des bénévoles, dont les référents de secteur, habitants volontaires jouant un rôle de relais local entre la mairie et les habitants. Je profite ainsi de cet éditto pour faire appel aux personnes disponibles et ayant envie d'agir pour le bien collectif : n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous proposer en tant que référente ou référent. Votre présence pourra faire la différence dans des situations telles que celles vécues cette année.

Aussi, je souhaite remercier toutes les personnes, bénévoles, agents municipaux, élus et élus, services de gendarmerie et de secours, qui ont donné de leur temps sans compter cet été, alors même que la chaleur écrasante ne les épargnait pas.

La canicule a par ailleurs eu une incidence non négligeable sur la fin d'année scolaire, obligeant à fermer les écoles, faute de pouvoir assurer un accueil correct à l'ensemble des élèves. Nous l'avons vu, nos bâtiments, à Oudon et ailleurs, n'ont pas été conçus pour ce niveau de chaleur. Même si les aides de l'État en la matière se font de plus en plus rares, avec l'ensemble des élus, nous avons lancé notre travail pour réfléchir à des solutions d'adaptation pour l'avenir. En parlant d'adaptation, je ne peux m'empêcher de souligner à quel point le sujet de l'eau potable sera crucial quant à notre capacité à pouvoir faire face à ces épisodes de sécheresse. À nous d'y apporter une vigilance particulière, pour qu'elle reste un bien commun et universel.

Nous l'avons vu cet été : la solidarité, l'intérêt porté à l'autre, la fraternité, le civisme sont des valeurs indispensables pour la pérennité de notre société. Qu'elles perdurent en dehors des moments festifs qui jalonnent l'année, pour permettre à toutes et tous de trouver leur place et d'être, ensemble, acteurs du bien vivre.

Je vous souhaite un bel automne apaisé et convivial.

Séverine Duguey

RETOUR *sur...*



Fête de la musique

13 juin 2026



Stage Savoir rouler à vélo

Du 15 au 17 juillet 2026



Beach tour prévention

22 juillet 2026



"Mets des couleurs dans la vie" Chantier jeunes et Conseil municipal jeunes, place Saint-Martin

Du 27 au 29 juillet 2026



Rentrée scolaire

1^{er} septembre 2026



Symposium international de sculpture monumentale

Du 2 au 16 août 2026

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES MARIAGES DÉCÈS



Naissances

Éloïse DUPAS	10/05/26
Mia PASSELANDE	11/05/26
Eva CADOREL DURRIEU	26/05/26
Janelle HAMON	30/06/26
Alessia VIAUD	17/07/26
Roman GUÉRIN BONNEAU	26/07/26
Anatole CAREIL	05/08/26
Andréas MOREAU	05/08/26
Apolline BOURBON	07/08/26
Mahé JOUSSEAUME	22/08/26
Telio LE JONCOUR	23/08/26
Adèle FIGUREAU	27/08/26

Mariages

Valérie BOISSE & Franck ALLARD	23/05/26
Huong Ly DO & Olivier SORIN	30/05/26
Bertilie DESMARS & Kévin CRUZ	19/06/26
Clémence DAHÉRON & Alexandre OSSANT	29/08/26

Décès

Monique BIDEZ née LEROUX	26/05/26
Albertine CHOQUET née GILBERT	26/06/26
Raphaël RUCKA	02/07/26
Marie-Thérèse ALLEAU née BOURCIER	04/07/26
Robert GUICHARD	26/07/26
Patrick MOISAN	10/08/26
Elisabeth REGNIER née COOREN	11/08/26
Roseline PEIGNÉ née LETERTRE	24/08/26
Marie-Thérèse MÉREL née AUGEREAU	27/08/26

Vie Municipale

11 NOVEMBRE

LA COMMÉMORATION OUDONNAISE

Le 11 novembre 1914 marque la fin de la première guerre mondiale avec la signature de l'Armistice. À présent, il est l'occasion de rendre hommage aux soldats morts pour la France. En 2026, la cérémonie commémorative oudonnaise aura lieu mardi 10 novembre. Elle se tiendra au monument aux Morts en présence de l'association UNC Oudon Mémoire et des enfants des écoles.

La cérémonie cantonale se déroulera, quant à elle, à Mésanger, mercredi 11 novembre.

► Plus d'infos sur www.oudon.fr

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

LANCEMENT DES INSCRIPTIONS

Dans le cadre de l'action *Une naissance, un arbre*, la Commune offre un arbre fruitier aux parents oudonnais pour chaque nouvelle naissance. Cette opération est reconduite cette année pour les enfants nés entre le 1^{er} décembre 2025 et le 30 novembre 2026.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 11 décembre 2026 auprès de la Mairie à l'adresse suivante accueil@oudon.fr ou par téléphone au 02 40 83 60 17.

Les arbres seront remis avant la cérémonie des vœux à la population, en janvier 2027.

MARCHÉ DE NOËL

UN MOMENT CONVIVIAL LES 28 ET 29 NOVEMBRE

Le marché de Noël d'Oudon sera de retour samedi 28 et dimanche 29 novembre. Idées cadeaux, animations et convivialité seront au rendez-vous.

Le marché de Noël est un événement incontournable de la fin d'année à Oudon. Lors du dernier week-end de novembre, une cinquantaine d'exposants, artisans et producteurs, s'installent rue Alphonse Fouschard et place du Havre pour proposer leurs produits et créations issus de leur savoir-faire. « Avec la commission de sélection, nous avons souhaité enrichir cette édition 2026 de découvertes grâce à de nouveaux exposants tout en restant fidèles à l'esprit convivial et artisanal du marché », présente Emmanuelle Bucher, adjointe en charge du Dynamisme local, des événementiels et de la vie associative sportive. L'occasion pour les visiteurs de dénicher des idées de cadeaux originales avant le mois de décembre.

Le marché de Noël est également un moment festif durant lequel les Oudonnais et visiteurs se retrouvent. Des animations gratuites y sont proposées. Manège, sculpture sur ballons et fanfare sont au programme. Les enfants peuvent également déposer leur liste de cadeaux dans la traditionnelle boîte aux lettres du père Noël.

Samedi 28 novembre de 14 h à 20 h et dimanche 29 novembre de 10 h à 19 h.

► Plus d'infos sur www.oudon.fr





RETOUR SUR

LES SIX PREMIERS MOIS DE MANDAT

Six mois sont déjà passés depuis les élections municipales.
Retour sur les premières actions mises en place par la nouvelle municipalité.



Mise en place des instances

En mars 2026, les élections ont permis d'élire un nouveau conseil municipal à la mairie d'Oudon. Comme pour tout début de mandat, des procédures sont nécessaires afin de mettre en place les instances : élection de la maire, définition du nombre d'adjoints, mise en place des commissions... « *Nous n'avons pas voulu perdre de temps*, explique Séverine Duguey, maire de la Commune. *Les commissions thématiques ont été installées dès avril-mai. Nous nous sommes saisis des sujets évoqués et travaillés pendant la campagne pour commencer les réflexions et tracer les feuilles de route de chaque commission. Sur le plan financier, une lettre de cadrage a été établie.* » En parallèle, les nouveaux élus ont été formés et de nombreux échanges ont eu lieu avec les agents municipaux. Les élus communautaires ont également pris leurs fonctions à la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Compa).



Présentation des nouveaux élus

Le contact avec les Oudonnais est une priorité. « *En plus des échanges avec les habitants sur le terrain et lors des événements, nous avons rencontré les associations, les commerçants et entrepreneurs locaux* » précise l'édile. Des liens ont également été créés avec les élus des communes voisines, les responsables d'autres collectivités, des parlementaires et des représentants des services publics. Plusieurs élus dont Séverine Duguey, ont aussi accompagné le Comité de jumelage lors de son voyage à Simmertal, ville allemande jumelée avec Oudon, afin de présenter la nouvelle municipalité. Une délégation de Batheaston, ville d'Angleterre, a également été accueillie.



Gestion de crises météorologiques

Si ces premières étapes sont habituelles, les nouveaux élus ont dû faire face à des situations imprévues. « *Lors de la mise en place du conseil municipal, le 20 mars, les inondations venaient de frapper la commune, il a donc fallu faire le bilan des dégâts, décider des travaux d'urgence pour le camping, la voirie, le club de l'amitié, les terrains de foot...* », explique la maire. Les élus et services ont participé aux réunions post-crise organisées par la préfecture de la Loire-Atlantique et la Compa. Le début de mandat a été marqué par la météo puisque plusieurs épisodes de canicule ont nécessité le déclenchement du Plan communal de sauvegarde (PCS) et de la cellule de crise. « *Ces procédures, mises en place lors des situations d'urgence, mobilisent fortement les agents et les élus. Ce sont des moments intenses qui méritent une attention toute particulière.* »



Poursuite et lancement de nouveaux aménagements

Malgré ces crises, les actions prévues sur l'année ont pu être portées par les nouveaux élus : arrachage de jussie, accompagnement des événements culturels (Fête de la musique, Symposium international de sculpture monumentale, Journées européennes du patrimoine...), organisation du marché de Noël, d'actions solidaires, des cérémonies nationales... Le suivi des travaux comme la rénovation énergétique de la mairie, a également été repris. Conscients des restrictions budgétaires, les élus ont décidé de reporter la réfection de la passerelle du Havre en raison de la hausse de son coût.

D'autres aménagements et réfections ont été réalisés comme dans certains locaux à l'école Jules Verne pour remédier aux problèmes d'humidité. « *Les travaux ont été décidés dès le mois d'avril et effectués durant l'été* », développe Séverine Duguey.

« *Une réflexion sur l'avenir de certains espaces dont la Commune est propriétaire a aussi été lancée, permettant à la fois de répondre aux besoins en logements et aux besoins financiers de la Collectivité, avec la rencontre de professionnels de l'immobilier* », annonce la maire.

EXPRESSION DES ÉLUS

MOT DE LA MAJORITÉ

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
 Bientôt 200 jours de travail au service des
 Oudonnaises et Oudonnais !

Au lendemain de notre élection, nous avons
 promis d'agir avec pragmatisme et au plus
 proche de vos besoins et attentes.

Durant ces 200 premiers jours, l'ensemble
 des élus de la majorité municipale a travaillé
 collectivement pour tenir parole. Nous
 souhaitons vous partager les premières
 actions et premiers résultats obtenus.

Nos 200 premiers jours ont d'abord été
 consacrés à panser les stigmates des
 inondations de février, avec la sécurisation
 de bâtiments et d'infrastructures, le
 remplacement de matériels.

La remise en état de nos bâtiments communaux
 reste une priorité.

Puis nous avons lancé des travaux nécessaires,
 tels que la mise en conformité des bâtiments
 scolaires, la rénovation des toilettes
 vieillissantes de l'école Jules Verne et du
 périscolaire.

Plusieurs logements communaux ayant été
 libérés, de nombreux travaux de réfection ont

été engagés, avant de les remettre en location
 avec succès. Nous avons également réalisé un
 premier travail sur un programme pluriannuel
 de travaux pour les bâtiments communaux...

En parallèle, nous avons demandé des
 estimations de plusieurs bâtiments
 communaux, réfléchi à leur avenir, rencontré
 des investisseurs éventuels, pour répondre à
 la fois aux besoins de logements dont vous
 nous avez fait part lors de la campagne, et
 à la nécessité de finances équilibrées. Des
 appels à projets sont en cours de préparation
 dans ce but.

Nous avons également travaillé sur le sujet
 de la Pilardièrre, qui, nous le savons, est une
 préoccupation majeure pour nombre d'entre
 vous. Nous vous tiendrons bien évidemment
 informés à ce sujet.

De plus, nous avons poursuivi la démarche
 pour un plan d'économies dans les dépenses
 de fonctionnement afin de ne pas faire peser
 plus l'effort sur les contribuables. Notre
 volonté étant de permettre à la commune de
 conserver une capacité d'investissement sans
 pour autant diminuer la qualité de ses services.

Les canicules répétées de cet été ont été
 autant de moments de mobilisation des agents,
 des élus et des bénévoles auprès des plus
 vulnérables, mais aussi de vigilance à l'égard
 de l'ensemble de la population et de notre
 environnement.

Le déclenchement en juin du Plan communal
 de sauvegarde a prouvé l'efficacité de
 l'organisation mise en place.

Nous avons pleinement conscience que
 l'adaptation de notre commune à de tels
 phénomènes climatiques doit être une priorité,
 pour permettre à chacun de pouvoir vivre
 ces périodes compliquées au mieux. Nous
 souhaitons réellement trouver des solutions
 concrètes et durables, sans aggraver notre
 consommation d'énergie.

Ces 200 premiers jours ne sont que le début
 de notre mandat, durant lequel nous nous
 attacherons à appliquer notre programme
 et à respecter la confiance que vous avez
 placée en nous.

Nous continuerons à vous rendre compte
 régulièrement, et restons pleinement à votre
 écoute.

MOT DE LA MINORITÉ

Le mandat est lancé depuis plus de six mois
 désormais. Les commissions municipales sont
 en place et nous travaillons pour défendre
 les intérêts des Oudonnais.es, auprès du
 conseil. Nous sommes mobilisé.es dans les
 échanges avec la majorité et entendons être
 une opposition attentive tout en étant force
 de propositions.

Les derniers mois ont été particulièrement
 éprouvants : après les inondations de cet
 hiver, notre commune a dû faire face aux
 canicules successives. Nous tenons à saluer
 l'engagement citoyen des Oudonnais.es qui
 ont initié des visites auprès des personnes
 vulnérables cet été. Cette action a permis
 de rompre l'isolement de personnes âgées
 et de mettre à jour le registre des personnes
 vulnérables tenu en Mairie.

Ces épisodes nous rappellent aussi l'urgence
 d'adapter nos bâtiments communaux aux
 changements climatiques : l'école Jules Verne
 a été fermée plusieurs jours, les locaux des
 Touchatouts (centres de loisirs et périscolaire)
 étaient aussi devenus une fournaise pour
 les enfants et le personnel. Protéger c'est
 anticiper : par une véritable végétalisation
 des cours d'école, la création d'îlots de
 fraîcheur, l'identification de lieux refuges,

l'amélioration de l'isolation et la rénovation
 énergétique, et une réflexion systématique
 sur tous les nouveaux projets immobiliers. Ces
 actions doivent devenir notre priorité. Notre
 commune peut être exemplaire en engageant
 progressivement ces transformations pour
 garantir la sécurité et le bien-être de tous.tes.
 Nous avons pleinement conscience des
 contraintes financières qui pèsent sur les
 communes. Elles ne doivent pourtant pas
 nous empêcher d'agir : elles nous obligent à
 faire des choix politiques clairs, à prioriser et à
 anticiper. Se projeter, c'est penser la commune
 à long terme avec des choix raisonnés et
 durables.

Cette question des choix politiques se retrouve
 aussi dans le projet en faveur de l'enfance. À
 ce titre, la première décision forte prise par les
 élu.es de la majorité est de maintenir l'arrêt
 de l'animation sportive départementale décidé
 par la majorité précédente. Cette action, qui
 coûtait 3 560 € à la commune, permettait aux
 enfants de découvrir le sport, sans compétition,
 à un tarif accessible aux familles modestes,
 dans un esprit d'éducation populaire. Ce choix
 regrettable nous conduit à nous interroger sur
 la politique qui sera portée par la majorité
 municipale en matière d'enfance. Quelle place

lui sera réellement accordée si elle ne constitue
 pas une priorité du mandat ? Nous invitons la
 majorité à considérer l'enfance-jeunesse en
 ambition, non comme une dépense, mais
 comme un investissement porteur d'avenir. En
 dialogue avec les acteur.ices du territoire, nous
 souhaitons la mise en place d'un véritable
 projet éducatif local. Car c'est à l'échelle des
 communes que se construisent les premières
 expériences démocratiques et que s'exercent
 les solidarités.

DOSSIER

LE BÉNÉVOLAT

UN ATOUT MAJEUR POUR LA VIE DE LA COMMUNE

Le bénévolat, c'est donner de son temps, partager ses savoirs et tisser des liens : une énergie essentielle qui anime au quotidien la vie locale. Un levier précieux que la Commune encourage et accompagne activement. Ce dossier donne la parole à des bénévoles et des salariés incarnant le pluralisme de ce secteur qui œuvre, à travers leurs initiatives et leurs organisations, pour l'intérêt général.

Si Oudon compte une soixantaine d'associations, c'est avant tout grâce à l'engagement de bénévoles qui œuvrent chaque semaine ou plus occasionnellement. Sport, culture, solidarité, famille, nature, tous les domaines sont représentés. Dans les associations, lors des événements ou au cœur des initiatives solidaires, ces habitants s'engagent pour les autres et contribuent à faire de la commune un territoire dynamique, solidaire et convivial. « La majorité des actions et animations se déroulant dans la commune serait impossible sans l'action solidaire des bénévoles », affirme Annie Vinet, adjointe en charge de la citoyenneté, de la solidarité et de la santé.

« Pour favoriser cet élan, la Commune vient en soutien des associations par différents moyens », explique l'élue. Tout d'abord, de façon financière à travers les subventions. 368 000 € ont été versés en 2026. Une aide technique est également apportée. « Nous mettons gratuitement à disposition des salles et du matériel, détaille Annie Vinet. Les élus et les agents municipaux viennent aussi souvent prêter main forte sur les événements. » La Mairie accompagne aussi les bénévoles dans leur rôle. « Chaque année, nous organisons un temps d'échanges qui leur est dédié, poursuit-elle. Nous abordons alors des sujets qui les concernent directement et nous leur communiquons des informations pouvant faciliter leurs actions. » L'édition 2026 aura lieu jeudi 3 décembre et est ouverte à tous les bénévoles. Deux sujets proposés par les associations, seront à l'ordre du jour : l'utilisation de l'IA en toute sécurité ainsi que le sponsoring et le mécénat.



SPORT

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES EN CHIFFRES

Parmi les associations oudonnaises, presque un tiers sont des clubs sportifs. Tour d'horizon en chiffres de ces clubs et des moyens mis à leur disposition.

18 associations sportives sont domiciliées à Oudon dont 3 regroupements de plusieurs communes (tennis, basket et football).

1096 pratiquants sont présents dans ces associations

14 équipements sportifs (salles et terrains) peuvent être utilisés par des associations.

240 créneaux sont réservés au sein de ces équipements chaque semaine.

1 éducateur sportif communal à temps plein propose des activités complémentaires en soutien aux clubs oudonnais.

10 826 € de subventions ont été accordés aux associations sportives en 2026.



Parole à EMMANUELLE BUCHER,

adjointe en charge du dynamisme local, des événementiels et de la vie associative sportive

« La vie sportive locale repose sur l'engagement des clubs et de leurs bénévoles, mais aussi sur une relation de confiance avec la Commune. Face aux nouveaux enjeux - aléas climatiques successifs, usure des infrastructures liée à leur utilisation, et évolution des pratiques - le dialogue avec les associations est indispensable pour définir ensemble les priorités et engagements de chacun, afin de maintenir des conditions de pratique satisfaisantes »

CULTURE

RENCONTRE AVEC ELINA OGER, NOUVELLE DIRECTRICE D'O'CAP



Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

Je suis originaire de Beupréau dans le Maine et Loire. Diplômée en communication, événementiel et relations internationales, j'ai travaillé pour différentes associations que ce soit à Nantes pendant trois ans comme chargée de projet Erasmus, en Martinique auprès des femmes victimes de la prostitution ou à Québec où je coordonnais un projet d'insertion pour les jeunes autochtones. Je gère les projets dans leur ensemble : l'administratif, le financier, la communication, la réalisation... Je suis également bénévole dans différentes associations comme SOS Handicap par exemple.

Quel est votre rôle à O'Cap ?

J'ai pris mon poste de directrice le 15 juin dernier. Je dois gérer les trois salariés permanents et les deux saisonnières mais aussi restructurer les projets de l'association. Les actions sont réévaluées et je propose des nouveautés. Je souhaite notamment développer les partenariats avec les commerces locaux.

Qu'est-ce qui vous plaît dans le fait de travailler au sein d'une association ?

J'ai toujours été salariée dans des associations sociales ou éducatives et désormais dans les secteurs touristique et culturel. L'objectif reste le même : avoir un impact pour les autres, pour une bonne cause. On ne doit pas vendre quelque chose. La finalité est plus concrète et altruiste. C'est très motivant. J'aime aussi le côté convivial et bienveillant que l'on trouve au sein de ces organisations. Comme nous travaillons avec des bénévoles, l'ambiance y est plus amicale.

Quelles sont les particularités du travail avec des bénévoles ?

Je dirais principalement qu'il faut savoir s'adapter à tous et être disponible. Il faut gérer les équipes de salariés et de bénévoles qui n'ont pas les mêmes rythmes de vie. La majorité des bénévoles sont retraités mais ils sont toujours prêts à aider sans compter et avec bienveillance. À O'Cap, si nous demandons de l'aide pour un événement, ils répondent tout de suite présents.

FAMILLE

DES BÉNÉVOLES EMPLOYEURS AUX TOUCHATOUTS

Le Centre de loisirs oudonnais – Les Touchatouts propose des temps de loisirs éducatifs pendant les vacances, le mercredi et après l'école, pour les enfants de 3 à 17 ans. 180 familles y adhèrent, ce qui leur donne accès aux services de l'association. Le conseil d'administration (CA) qui gère la structure a été renouvelé en grande partie lors de sa dernière assemblée générale, en juin dernier. « Il est désormais composé de treize parents bénévoles des écoles publique et privée d'Oudon dont neuf nouveaux membres », explique Yann Gressier, le co-président. Trois commissions permanentes ont été mises en place : Gouvernance - ressources humaines, Communication et Informatique.

« Ce renouvellement de bénévoles est une bonne nouvelle, selon Bertrand Pinel, adjoint en charge de l'enfance, de la jeunesse et des familles. Nous savons que la gestion associative tient à cœur aux parents, car cela leur permet de s'investir directement dans l'accueil des enfants. Et pour la municipalité, c'est un engagement précieux. »

« Nous sommes accompagnés par Animation rurale 44 pour restructurer l'association afin de mieux définir le rôle de chacun », poursuit le nouveau co-président. En effet, l'association compte neuf employés à l'année et cinq sur les vacances. L'organisation entre les familles adhérentes, les salariés, la directrice et les membres du CA est importante. Le rôle des bénévoles y est donc particulier. « Nous avons la responsabilité employeur même si c'est la directrice qui gère les salariés, précise-t-il. Par exemple, c'est le président qui valide chaque bulletin de paie. »

Le nouveau CA souhaite maintenir l'offre de services : accueil périscolaire, accueil de loisirs pour les 3 – 11 ans, Pré-ados Oudon club (Padoc) pour les 11 – 17 ans et mini-camps l'été. « Nous désirons également retravailler la façon de communiquer que ce soit en interne, avec les familles et avec les partenaires. Que tout le monde connaisse nos actions. »

► Plus d'infos sur touchatouts.wixsite.com/oudon

VIE ASSOCIATIVE ◀

SOCIAL / SANTÉ

DES BÉNÉVOLES SOLIDAIRES POUR TÉLÉTHON OUDON 44



« Pour moi, être bénévole signifie donner de son temps et de soi pour une cause qui nous tient à cœur », voici la définition du bénévolat selon Claire Besson, secrétaire de l'association Téléthon Oudon 44. Comme elle, ils sont une quinzaine à s'impliquer à l'année sur la commune, afin de créer un élan de solidarité pour financer la recherche et sensibiliser aux maladies génétiques rares. Organisés en huit commissions de travail, ils se répartissent les tâches pour organiser l'événement annuel. « Chacun a des responsabilités mais il y a aussi beaucoup de concertation que ce soit entre les membres actifs, les bénévoles de l'événement ou les associations partenaires », explique Marina Dupont, responsable des animations et de la communication. Et l'organisation est une vraie fourmière. « Au moment de l'événement, nous atteignons presque les deux cents bénévoles », poursuit-elle. En 2025, 13 000 € ont été récoltés. « Un chiffre toujours en hausse », se félicitent les bénévoles. « Pour l'édition 2026, il a fallu changer de lieu et revoir le programme suite aux inondations de l'hiver dernier », annonce Claire Besson. L'événement aura donc lieu samedi 5 décembre, salle de l'Omblepied. Au programme dès 14 h : baptêmes dans des véhicules de prestige, démonstrations et matchs de torball (jeu pour sensibiliser à la déficience visuelle), musique, chant et danse bretonne, chants marins et marinières de Loire, stand d'aquarelle, atelier maquillage, sans oublier le stand de gaufres, crêpes et gâteaux. « Nous proposons aussi aux Oudonnais de confectionner une guirlande géante solidaire qui permettra de décorer la salle », ajoute Marina Dupont. Puis à partir de 19 h 30, l'association Arjo proposera des démonstrations de danse et la chanteuse Marie Anima rythmera la soirée dansante. « Pour le repas, nous avons fait appel à un foodtruck », annonce la responsable des animations.

► Plus d'infos sur IntraMuros Oudon
et Association Téléthon OUDON 44



VOYETTES OUDONNAISES RANDONNÉES LES GRIMPEURS, DIMANCHE 8 NOVEMBRE

L'association Les voyettes oudonnaises organise *Les Grimpeurs*, une randonnée pédestre, dimanche 8 novembre 2026. Il s'agit d'une série de randonnées privilégiant les bords de Loire et du Havre, autour de la commune d'Oudon, avec un caractère sportif. Trois circuits de 8, 15 et 23 kilomètres seront proposés. Le départ sera donné au complexe sportif Jean Mathelier, entre 7 h 30 et 10 h suivant la distance. Des ravitaillements seront présents sur les parcours et un sandwich ainsi qu'une boisson seront offerts à l'arrivée. Les frais d'inscription sur place seront compris entre 4 et 6 euros, suivant le circuit choisi.

► Plus d'infos à voyettes.oudonnaises@gmail.com.



AMAP HOMMES DE TERRE 20 ANS ET TOUJOURS LÀ

Créée en 2007, à l'initiative de Florent Auneau, Laurent et Hélène Jouve, l'Amap Hommes de terre d'Oudon était alors la seule Association pour le maintien d'une agriculture paysanne et de proximité (Amap) sur le secteur d'Ancenis.

Il s'agit d'une belle rencontre entre des paysans qui promeuvent une agriculture socialement équitable et écologiquement saine avec des consommateurs. À travers un partenariat, les premiers s'engagent à livrer des produits frais, locaux et bio, les seconds à les soutenir et à acheter un certain nombre de produits dans la saison. Si les producteurs ont varié dans le temps, ce sont toujours des produits de qualité qui sont proposés, provenant du secteur (Le Cellier, Couffé, Orée d'Anjou, Varades...).

L'Amap s'inscrit dans une forte complémentarité avec les offres locales de commerces et du marché oudonnais.

L'association donne rendez-vous aux personnes intéressées, le mercredi entre 18 h et 19 h, au local de la Vallée, pour en savoir plus et rejoindre l'aventure.

► Plus d'infos sur amapoudon.free.fr
ou à amapoudon@gmail.com



ASSISTANTES MATERNELLES SOLIDAIRES RETOUR DE LA BOURSE DE PUÉRICULTURE

L'association Assistantes maternelles solidaires (AMS) organise une bourse de puériculture d'automne les 10 et 11 octobre 2026, salle de la Charbonnière, à Ancenis. Une occasion idéale pour donner une seconde vie aux vêtements, jouets et matériel de premier âge tout en faisant de bonnes affaires dans une ambiance conviviale.

Cette année, l'événement s'inscrit sous le signe d'une solidarité encore plus forte grâce à une collaboration étroite avec le Secours populaire. Pour soutenir leur action locale auprès des familles, l'association lance un appel à la générosité de chacun. Une collecte de dons de denrées alimentaires non périssables (conserves, pâtes, riz, lait, alimentation ou soins bébé...) sera organisée tout au long du weekend. Ils seront intégralement reversés au Secours populaire.

Pour venir vider ses placards, dénicher la perle rare pour ses enfants ou simplement soutenir l'initiative, chaque geste compte.

► Plus d'infos à assmatsolidaire@gmail.com

O'FITGYM

UNE NOUVELLE SAISON PLEINE DE NOUVEAUTÉS

Pour cette nouvelle saison, Emma Codet, nouvelle coach, vient renforcer l'équipe de l'association O'FitGym et proposer de nouveaux créneaux. Elle animera notamment les deux cours du lundi : pilâtes de 18 h à 19 h et fitness-cardio-renfo de 19 h à 20 h. Elle assurera également deux nouveaux cours : pilâtes le lundi de 12 h 30 à 13 h 30 et fitness-cardio-renfo le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30. En plus de ces activités, urban training / cardio, zumba, LIA renfo / step renfo et gym dynamique seront également au programme cette saison. Des activités variées pour se dépenser, entretenir sa forme et partager un moment convivial, quel que soit son niveau.

La saison ayant débuté en septembre, il reste encore quelques places dans certains cours. Le cours de pilâtes du jeudi soir est quant à lui complet.

► **Plus d'infos** à ofitgym.wordpress.com,
au 06 02 18 94 66 ou à ofitgym@gmail.com

ASSOCIATION

DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JULES VERNE VENTE DE BRIOCHE EN OCTOBRE



L'Association des parents d'élèves de l'école Jules Verne (APE) se mobilise pour soutenir et organiser des projets pour les enfants et la vie de l'école. Après le café de rentrée et la photo des fratries organisés en septembre, une vente de brioches est proposée en octobre.

L'APE, constituée de parents bénévoles, a toujours besoin de nouvelles personnes, même ponctuellement.

► **Plus d'infos** à ape.oudon@gmail.com,
sur APE Oudon ou sur apejulesverneoudon.

COMITÉ DE JUMELAGE

DES ÉCHANGES TOUJOURS AUSSI VIVANTS

En mai dernier, quarante-deux Oudonnais ont eu le plaisir de passer trois jours à Simmertal, ville allemande jumelée avec Oudon. Cette nouvelle rencontre avait pour thème la démocratie, avec notamment la visite du château de Hambach, considéré comme le berceau de la démocratie allemande, ainsi que de Bad Kreuznach, où Charles de Gaulle et Konrad Adenauer se sont rencontrés en 1958, posant les bases de la réconciliation franco-allemande (*photo ci-contre*). Ce séjour a également bénéficié du soutien financier du Fonds citoyen franco-allemand. Au-delà des visites et des découvertes, ce sont surtout les moments partagés qui ont fait la richesse de ces trois journées : repas conviviaux, échanges, rires et instants passés au sein des familles d'accueil ont, une nouvelle fois, permis de renforcer les liens d'amitié qui unissent les deux communes.

Quelques semaines plus tard, fin mai, c'était au tour des amis anglais de Batheaston de venir à Oudon. À l'occasion des 20 ans du jumelage, un programme riche leur avait été préparé : journée à Clisson, balade sur la Loire, rencontres avec les écoles... Le soleil était lui aussi au rendez-vous pour accompagner ces retrouvailles placées sous le signe de la convivialité et de l'attachement entre les deux communes.

Les échanges ne s'arrêtent pas là puisque des habitants de Simmertal seront présents lors du marché de Noël d'Oudon, où ils feront découvrir aux visiteurs quelques spécialités allemandes. Une belle occasion de prolonger les échanges et de partager un peu de leur culture.

► **Plus d'infos** à jumelage.oudon@gmail.com

TOUT SIMPLEMENT

UN APRÈS-MIDI

POUR PRENDRE SOIN DE SOI

Samedi 10 octobre de 14 h à 17 h, l'association Tout simplement propose un après-midi pour prendre soin de soi et découvrir des pratiques accessibles favorisant le mieux-être. Au programme, de la méditation accessible à tous pour retrouver calme, présence et équilibre intérieur, la Méthode de libération des cuirasses (MLC©) afin de délier les tensions accumulées et retrouver une sensation de légèreté ainsi que des tremblements neurogéniques qui activent un mécanisme naturel de relâchement et permettent une régulation du système nerveux autonome.

Tarif : 35 €

► **Plus d'infos** auprès de Nathalie au 06 21 10 71 99.

AMICALE LAÏQUE

APPEL À BÉNÉVOLES

L'Amicale laïque d'Oudon a soufflé ses 78 bougies en 2026. Partenaire de l'école publique et laïque, l'amicale s'anime autour d'une mission : rendre accessible la culture, le sport et les valeurs citoyennes, en faisant autrement et ensemble.

Différentes sections ont été proposées sur l'année scolaire 2025/2026 : couture, chorale et tennis de table. L'amicale a également organisé la fête de l'école Jules Verne et une conférence-débat sur les usages du numérique. Les bénéfices réalisés lors de ces événements servent à financer les projets et sorties des élèves de l'école. Pour poursuivre sa dynamique, l'association recherche de nouveaux membres partageant ses valeurs et souhaitant agir pour l'éducation populaire dans la commune, parents d'élèves ou non.

Son assemblée générale de rentrée se tiendra mercredi 30 septembre à 20 h 30, salle de l'Europe.

► **Plus d'infos** à amicale.laique.oudon44@gmail.com
ou sur Amicale laïque d'Oudon.





ZOOM SUR L'ENFANCE DES DÉPENSES POUR DES SERVICES DE QUALITÉ

Les services de l'enfance, de la jeunesse et des sports représentent le premier poste de dépenses dans le budget des Communes. Une dépense municipale indispensable pour assurer une qualité de service et accueillir les enfants dans de bonnes conditions, le tout en partenariat avec des associations locales très investies. Présentation.

À l'école

La loi précise qu'il revient aux Communes d'assurer les charges matérielles et logistiques des écoles publiques. Cela vaut pour le mobilier, les fournitures scolaires, les fluides (eau, électricité...) et l'entretien des bâtiments. Si le personnel enseignant est rémunéré par l'État, la Commune doit également prendre en charge les salaires des autres personnels comme les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). Elles sont au nombre de quatre pour l'école Jules Verne. Au total, en 2025, la Municipalité d'Oudon a dépensé 195 000 € de budget de fonctionnement pour l'école Jules Verne.

La Mairie doit aussi participer aux frais de scolarité des élèves des écoles privées sous contrat d'association avec l'État. «*La Mairie d'Oudon a versé 135 000 € pour les élèves de l'école Saint Joseph, en 2025*», annonce Bertrand Pinel, adjoint en charge de l'enfance, de la jeunesse et des familles. Ce montant est calculé sur la base du coût

d'un élève dans l'établissement public. Par exemple, en 2025, un élève de la maternelle Jules Vernes a coûté 1 494 € à la Commune. Comme 65 enfants étaient scolarisés à la maternelle Saint Joseph, la Mairie d'Oudon lui a reversé 97 110 € en 2026 (année +1).

Au restaurant scolaire

Autre secteur de dépense pour une collectivité : la restauration scolaire. «*À Oudon, nous avons fait historiquement le choix d'une restauration cuisinée sur place, poursuit l'élu. Ainsi, l'organisation des menus est plus directe. Ils sont adaptés aux contraintes des éleveurs locaux et comprennent des quantités ajustées aux élèves oudonnais. Des choix réfléchis avec les parents d'élèves impliqués dans le Comité consultatif de la pause méridienne.*» Cela signifie également l'embauche de personnel dédié pour travailler à l'élaboration des menus, à la gestion de ces approvisionnements, à la fabrication, au service et à l'entretien des locaux. À cela s'ajoute du personnel de surveillance et d'encadrement. Au total vingt-quatre personnes sont mobilisées pour la pause méridienne.

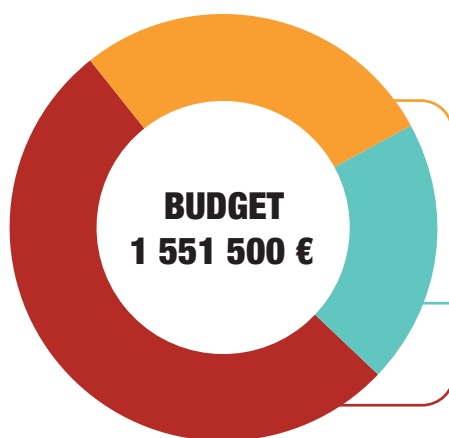
La composition des repas est soumise à une réglementation stricte. Les menus doivent obligatoirement inclure une certaine proportion de produits locaux, issus de l'agriculture biologique et avec des labels de qualité (Label rouge par exemple).

Un repas végétarien doit être proposé chaque semaine. «*Nous avons toujours été attentifs à la provenance mais aussi à la qualité des produits servis au restaurant en privilégiant les circuits courts et le bio*, ajoute Bertrand Pinel. *Nous étions d'ailleurs en avance sur l'application des recommandations réglementaires pour la santé et le Bien grandir de nos enfants. Il s'agit d'un choix politique assumé.*» En 2025, le montant des denrées alimentaires a représenté 94 296 € de dépenses pour la Commune.

Des services délégués

L'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs et l'animation des jeunes sont quant à eux délégués à l'association Les Touchatouts. La participation de la collectivité est assurée par le versement d'une subvention, la mise à disposition de locaux ainsi que l'appui logistique et technique des services municipaux.

«*Concernant l'accueil des 0-3 ans, l'organisation du service public est également déléguée*, explique l'adjoint. *Nous mutualisons avec Mésanger, le poste du responsable du Relais petite enfance, qui accueille et renseigne les familles sur les modes de garde. Nous accompagnons également financièrement la micro-crèche 3 P'tits Tours ainsi que les deux maisons d'assistantes maternelles présentes sur la commune.*»



BUDGET DE L'ENFANCE, JEUNESSE ET DES FAMILLES À OUDON EN 2025

- 439 300 € de fonctionnement
- 299 700 € d'investissement
- 812 500 € de frais de personnel

Ces dépenses représentent 30 % du budget total de la collectivité.



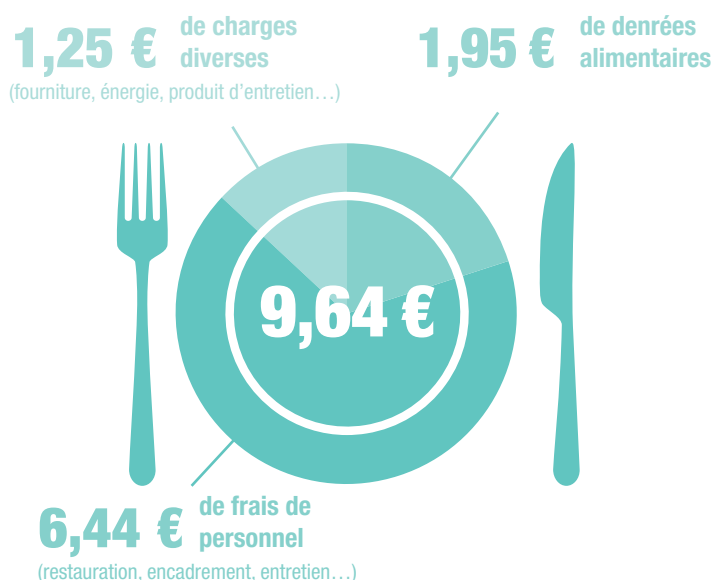
Parole à Bertrand Pinel,

adjoint en charge de l'enfance, de la jeunesse et des familles

« À Oudon, nous avons fait le choix de créer un poste d'éducateur sportif. Aujourd'hui, c'est un acteur précieux pour l'apprentissage complémentaire du sport et des activités de plein air à travers notamment des sessions de sport dans les écoles, des stages lors des vacances scolaires de Savoir rouler à vélo, de natation ou encore des chantiers jeunes. Il est également un intermédiaire privilégié pour les clubs et les associations sportives. Depuis notre élection en mars dernier, avec les élus de la commission Enfance, jeunesse et familles, nous avons pu détailler les projets de mandat et les prioriser. Nous souhaitons en particulier réactiver l'association des jeunes (O'Tour du Globe), aménager un nouvel espace de jeu pour les enfants afin de créer un lieu de rencontre des familles et des assistantes maternelles. Nous voulons aussi poursuivre, avec l'ensemble des acteurs concernés, le suivi du Projet éducatif de territoire (PEDT) reconduit en 2025. Ce document est coconstruit avec l'ensemble des acteurs locaux de l'enfance, de la jeunesse et des représentants des parents d'élèves. Il nous a permis de définir des axes de travail et des valeurs communes afin d'avoir une cohérence dans les actions menées. En effet, en continuité des mandats précédents, nous souhaitons travailler notre politique locale Enfance dans une démarche participative. Cela passe donc par le PEDT, mais aussi par le Conseil municipal jeunes ou encore le Comité consultatif de la pause méridienne. Je tiens à remercier ici l'ensemble des personnes, bénévoles ou salariées, impliquées dans le bien-être et l'épanouissement de nos enfants. »

RESTAURATION SCOLAIRE : LE COÛT D'UN REPAS

Un ménage Oudonnais avec un quotient familial moyen (1 400 € à Oudon) paie 4,31 € par repas. Le reste est réglé par la Commune. « La Mairie prend en charge une partie de tous les repas, même pour les taux les plus hauts », précise Bertrand Pinel, adjoint en charge de l'enfance de la jeunesse et des familles.





ÉCOLE JULES VERNE

UN CLIMAT SEREIN ET DES PROJETS AMBITIEUX

L'académie de Nantes a évalué l'école primaire publique Jules Verne. Les résultats mettent en lumière un établissement où il fait bon apprendre, grandir et s'épanouir.

Tous les cinq ans, l'académie de Nantes publie un rapport d'évaluation sur les écoles publiques de son territoire afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, le bien-être des élèves et le fonctionnement de ces établissements. Ce document rassemble une auto-évaluation faite par l'équipe éducative et une évaluation externe réalisée par des experts indépendants.

Cette étude a été réalisée à l'école Jules Verne au cours de l'année scolaire 2025-2026 et les résultats sont positifs.

Elle souligne un climat scolaire particulièrement apaisé, porté par une équipe stable, attentive et investie. L'école se distingue notamment par la richesse de ses initiatives : des activités avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep), l'école du dehors ou encore des projets artistiques, environnementaux et citoyens. Ces dispositifs nourrissent la curiosité des élèves, renforcent la cohésion de l'équipe et dynamisent la vie de l'établissement. Le suivi des élèves à besoins particuliers y est structuré, appuyé de façon réactive par le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) et des équipes éducatives régulières.

Les points de vigilance relevés par le rapport, comme les apprentissages de la lecture

à voix haute et le calcul mental, sont déjà intégrés dans les réflexions pédagogiques de l'équipe. Elle projette notamment de mettre en place une bande numérique évolutive de la petite-section au CM2, en lien avec la circonscription. L'évaluation encourage aussi l'école à poursuivre la structuration de certaines pratiques (la communication avec les familles, la coordination avec le péricolaire, l'organisation des Activités pédagogiques complémentaires) afin de renforcer la continuité du fonctionnement. Enfin, suite à ce diagnostic, des travaux ont été effectués dans les sanitaires et le dortoir de l'école, cet été et à la rentrée, afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

L'IMAGINATION AU CŒUR DE L'ANNÉE

Après avoir souhaité une bonne retraite à Véronique Picavet qui a passé vingt-deux années à l'école Jules Verne, l'équipe pédagogique a accueilli de nouveaux membres à la rentrée : Shan Deblond (moyenne-grande section), Sophie Deshayes (petite section le jeudi) et Floriane Auray (CE2 les jeudi et vendredi). Cette rentrée 2026, a également été l'occasion d'inaugurer la fresque peinte par les élèves en fin d'année dernière.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école Jules Verne part à la découverte d'un univers riche en imagination : les contes et légendes. Les élèves vont pouvoir écouter, lire, raconter et inventer des histoires, tout en développant leur vocabulaire, leur créativité et le plaisir de lire. Ce projet sera aussi l'occasion de mettre en avant la Semaine sans écran, qui prendra une place particulière cette année. Plusieurs actions seront menées en lien avec les Touchatouts, les associations de parents d'élèves ainsi que des partenaires locaux.





ÉCOLE SAINT JOSEPH UNE ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES ET EN OUVERTURE

Depuis le début de l'année scolaire 2026-2027, les élèves de l'école Saint Joseph découvrent le fonctionnement des classes à double cours suite à la fermeture d'une classe. Ils sont amenés à développer leur autonomie, leur capacité d'entraide et leur patience. Chacun apprend à trouver sa place, à respecter le rythme de l'autre. Grâce à l'expérience et à l'accompagnement des enseignants, cette nouvelle organisation se met en place sereinement. Les sept classes accueillent aujourd'hui entre 22 et 25 élèves chacune, soit 164 élèves au total.

Une année placée sous le signe des arts

Le projet pédagogique de l'établissement pour les années 2025 à 2028, est construit autour de trois grands axes : développer l'envie et le goût de l'effort ; enrichir son vocabulaire et ses compétences en français ; s'ouvrir aux autres et au monde. Après le thème « Exister, c'est oser se jeter dans le monde » de l'an passé, les élèves poursuivront leur ouverture au monde, cette année, en partant à la découverte des arts sous toutes leurs formes : musique, peinture, sculpture, mode et bien d'autres encore. L'occasion de développer leur curiosité, leur sensibilité et leur créativité, tout en découvrant des artistes, des œuvres, des techniques et des univers différents.

Portes ouvertes et inscriptions

Les portes ouvertes auront lieu samedi 14 novembre, de 9 h 30 à 11 h 30. Les familles qui souhaitent découvrir l'école pourront visiter les locaux, rencontrer l'équipe et échanger sur la vie de l'école et ses projets.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2027 débuteront à partir du 1^{er} octobre, sur rendez-vous. Afin de faciliter l'organisation de chaque rentrée scolaire de septembre, la prise de contact avec l'école doit avoir lieu avant le 31 janvier.

► **Plus d'infos** auprès de Madame Boue, cheffe d'établissement, au 02 40 83 61 25 ou à direction@esjo.fr.

ENFANCE JEUNESSE ◀

0 – 3 ANS

LA MICRO-CRÈCHE 3 P'TITS TOURS

Gérée par l'association 3 P'tits Tours, la micro-crèche accueille les tout-petits de façon régulière, occasionnelle, ponctuelle ou en urgence dans la limite de douze places. En 2025, vingt-sept enfants y ont grandi, dont neuf sont entrés à l'école en septembre.

Au quotidien, une équipe de cinq professionnelles veille sur deux groupes, les bébés et les grands : Delphine Pascreau, directrice et éducatrice de jeunes enfants, Émilie Guicheteau, Leslie Guichard et Chloé Bioteau, assistantes d'animation et Céline Maugendre, qui assure l'entretien et la restauration tout en intervenant auprès des enfants. Le projet pédagogique repose sur un accueil individualisé : système de référence inspiré de la pédagogie Loczy, adaptation au rythme de chacun, respect de l'environnement et ouverture à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

L'année a été riche : éveil musical, ateliers « signes », lecture avec Lire et faire lire, projet passerelle avec l'école Jules Verne, sorties et fête de l'été partagée avec les familles. L'association tient à remercier les intervenants, partenaires et bénévoles.

► **Plus d'infos** auprès de la directrice au 02 40 96 51 33 ou à 3ptitstours@orange.fr.



D'AUTRES MOYENS D'ACCUEIL DISPONIBLES SUR LA COMMUNE

Le mode d'accueil des enfants avant leurs trois ans est une question importante pour les jeunes parents. En plus de la micro-crèche 3 P'tits Tours, vingt-cinq assistantes maternelles sont présentes sur Oudon. Elles travaillent à leur domicile ou sont rassemblées dans l'une des deux maisons d'assistantes maternelles.

Le Relais petite enfance (RPE), service mutualisé entre Oudon et Mésanger, peut accompagner les familles dans leur recherche. Il les informe sur les différentes offres d'accueil afin de trouver la solution la plus adaptée à leur mode de vie. Il favorise également leur mise en relation avec des professionnels et les accompagne dans leur rôle de parent-employeur. Le RPE est présent à Oudon les mardis matin et mercredis après-midi. Les assistantes maternelles peuvent s'y rendre avec les enfants, pour des ateliers les lundis et mardis.

► **Plus d'infos** au 06 46 73 42 99 et à rpe@mairiemesanger.fr.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES ÉLECTIONS DES PROCHAINS ÉLUS

La campagne électorale du prochain Conseil municipal jeunes a débuté. Après les dépôts de candidature, place aux votes.

Le mandat 2025-2026 du Conseil municipal jeunes (CMJ) touchant à sa fin, de nouvelles élections sont organisées. Les jeunes nés entre 2014 et 2017 ont jusqu'au 17 octobre pour déposer leur dossier de candidature disponible sur www.oudon.fr. Ils devront proposer un programme qui sera diffusé dans les écoles, à l'accueil de loisirs et à la mairie. Pour pouvoir voter, les collégiens nés

en 2014 et 2015 doivent s'inscrire sur la liste électorale via le formulaire disponible sur le site de la Commune. Le vote sera ouvert vendredi 11 décembre, de 9 h 30 à 16 h 30 pour les élèves du CE1 au CM2 et de 17 h à 19 h pour les collégiens. Les résultats seront publiés le lundi suivant et les vingt membres du nouveau conseil seront présentés lors de la cérémonie des vœux à la population, vendredi 8 janvier 2027.

« Le CMJ est un élément important de la démocratie participative de notre commune avec l'implication de ceux qui seront les

citoyens de demain, affirme Bertrand Pinel, adjoint en charge de l'enfance, de la jeunesse et des familles. *Il permet de faire remonter les besoins de la jeunesse et apporte des idées nouvelles.* » Élus pour deux ans, les jeunes membres formulent des avis, des propositions et montent des projets. « Par exemple, dernièrement, ils ont souhaité apporter encore plus de couleurs dans les rues d'Oudon en repeignant des bancs et en plantant de nouvelles fleurs. »

DU 16 AU 18 OCTOBRE CE SOIR, JE SORS MES PARENTS

Le festival *Ce soir, je sors mes parents*, organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Compa), sera de passage à Oudon, pour un joli moment entre petits et grands.

Le festival *Ce soir, je sors mes parents* propose une programmation éclectique qui s'adresse aux petits comme aux grands pour ouvrir leurs horizons, s'émerveiller et partager des moments précieux. Parce qu'à tout âge, la culture rassemble et aide à grandir.

Chaque année, le festival voyage en pays d'Ancenis. Dimanche 18 octobre matin, il sera notamment à Oudon, salle de l'Omblepied avec le spectacle *Touik Philomèle* (6 mois à 5 ans) de la compagnie À trois branches, pour deux représentations à 10 h et 11 h 30 (durée 30 minutes).

Durant le week-end, il fera également escale à Ancenis-Saint-Géréon, Couffé, La Roche-Blanche, Le Cellier, Mésanger et Pouillé-les-Côteaux. Plus d'une dizaine de spectacles, dont des inédits et trois ateliers parents-enfants guidés par les artistes seront au programme. Le dimanche après-midi, la fête aura lieu autour du théâtre Quartier libre à Ancenis-Saint-Géréon

Tarifs : 4 € la place, 3 € à partir du deuxième spectacle acheté. Gratuit le dimanche après-midi

Billetterie : à l'espace Tourisme & Loisirs du Pays d'Ancenis à Ancenis-Saint-Géréon et sur pays-ancenis.com.

➤ Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com



© Marie-Noëlle Deverre



SAMEDI 25 OCTOBRE VILLAGE HALLOWEEN

Le Village Halloween sera de retour samedi 24 octobre de 14 h à 18 h. Petits et grands pourront profiter d'un après-midi festif organisé par le Conseil municipal jeunes (CMJ), au complexe sportif Jean Mathelier.

Les participants pourront revêtir leur plus beau déguisement pour l'occasion. Au programme pour les enfants de 3 à 14 ans : structures gonflables, jeux en bois, jeux sportifs ainsi qu'un espace goûter et buvette. Cette année, les fonds serviront à financer les projets de fin de mandat des jeunes élus.

Entrée : 5 € (gratuit pour les accompagnateurs). Les enfants devront être sous la responsabilité d'un accompagnateur de plus de 18 ans.



BIBLIOTHÈQUE ATELIER ÉVEIL MUSICAL ET THÉÂTRAL

À l'occasion du festival *Ce soir, je sors mes parents*, la bibliothèque d'Oudon propose un atelier d'éveil musical et théâtral, samedi 17 octobre à 10 h 30 (durée 45 minutes). La compagnie A trois branches invitera les enfants de 1 à 5 ans et leurs parents à entrer dans le monde imaginaire des oiseaux : chants, jeux d'imitation, rondes d'oiseaux...

➤ **Gratuit.** Inscription sur bibliofil.pays-ancenis.com ou au 02 40 83 61 95.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque début de mandat, le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale est renouvelé. Présentation de cette instance importante de la commune.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un service obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Cet établissement public à budget propre, aide les personnes en difficulté ou à besoins spécifiques.

Son conseil d'administration est composé à parts égales, d'élus municipaux et de représentant d'associations qui œuvrent dans les domaines suivants : famille, personnes âgées et retraitées, personnes en situation de handicap, insertion et lutte contre les exclusions. Il est composé après chaque élection municipale. La maire dispose de la présidence du CCAS et décide du nombre de personnes qui y siégeront pendant toute la durée de sa mandature. *« Nous avons choisi de passer de dix à douze membres, explique Séverine Duguey, maire d'Oudon et présidente du CCAS. Ce qui nous permet d'accroître les domaines de compétences de l'instance, de rassembler plus d'idées et de proposer de nouvelles actions. »*



Pour le constituer, un appel à candidature a été lancé dès les élections. Les six élus ont été nommés lors du conseil municipal d'avril. Puis, les six autres membres ont été désignés par arrêté municipal. *« Pour la moitié des membres, c'est une première, précise la présidente. Nous avons eu la chance d'avoir des candidats couvrant tous les domaines. Cela permet d'être exhaustif et de travailler sur tous les sujets. »* L'installation de ce nouveau conseil d'administration a eu lieu le 20 mai dernier. Il devrait se réunir cinq à six fois par an.



ADHÉSION POUR UNE ACTIVITÉ DE LOISIRS UNE AIDE POSSIBLE DE LA COMMUNE

Le Centre communal d'action sociale d'Oudon apporte une aide financière pour les personnes pratiquant une activité de loisirs, sportive ou culturelle, sur la commune. Explications.

L'inscription à une activité de loisirs que ce soit sportive ou culturelle, peut être compliquée quand on a des revenus serrés. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Oudon propose une aide, par personne, pour les adultes comme pour les enfants, selon les conditions de ressources du ménage. Après avoir payé son adhésion, le bénéficiaire peut se faire rembourser par le CCAS, 50 % du montant si son quotient familial est inférieur à 500 € et 25 % si son quotient familial est compris entre 501 € et 900 €.

Pour en bénéficier, il suffit d'envoyer à l'accueil de la mairie, un relevé d'identité bancaire, une attestation de la Caisse d'allocations familiales (ou à défaut, le dernier avis d'imposition) ainsi qu'une attestation d'inscription à la structure de loisirs (association, collectivité, entreprise...) indiquant le montant de l'adhésion.

Cette aide financière est également possible pour une activité pratiquée dans une autre commune, à condition qu'elle ne soit pas proposée à Oudon.

► Plus d'infos à accueil@oudon.fr ou au 02 40 83 60 17.



© PEP'S Architecture

NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL CONSTRUCTION D'UN ÉQUIPEMENT CENTRAL ET ADAPTÉ

Les travaux du nouveau centre technique municipal vont démarrer à l'automne. Présentation de ce nouvel espace moderne et sécurisé qui accueillera les services techniques de la Commune.

Top départ pour la construction du nouveau centre technique municipal. « *Ce nouvel équipement va permettre de fournir des conditions de travail optimales aux agents municipaux, dans des locaux adaptés et sécurisés* », annonce Jean-Bernard Ménoret, adjoint en charge du patrimoine bâti. En effet, les locaux actuels des services techniques de la Commune (voirie, espaces verts, bâtiments, manifestations) sont vieillissants et insuffisamment calibrés.

Le projet d'un nouvel espace pour ces services a été évoqué pour la première fois en 2018. « *Durant tout ce temps, nos prédécesseurs ont dû faire face à de nombreux contretemps notamment pour trouver un terrain adapté et répondre aux exigences environnementales*, explique l' élu. La parcelle située à l'angle de la rue de Bellevue et de la route de Couffé était la seule à respecter les obligations et normes qui s'imposent pour la réalisation d'un tel projet. » Après la maîtrise d'œuvre lancée en 2024, les travaux vont pouvoir commencer cet automne 2026 et devraient durer une année.

Ce centre technique sera composé d'une partie administrative, en maçonnerie, comprenant deux bureaux, une salle de réunion et de restauration ainsi que des vestiaires et sanitaires pour hommes et pour femmes. « *Les cloisons seront modulables en fonction des effectifs* » précise Jean-Bernard Ménoret. Une autre partie couverte de 870 m², en acier, sera dédiée aux ateliers, dont un auvent de 167 m². Ce bâtiment abritera également une mezzanine de 200 m² pour le stockage du matériel. D'autres espaces seront établis comme un parking pour les agents et les visiteurs, un chenil ou encore une zone de nettoyage. Des cases vont également être aménagées pour le stockage des matériaux et la gestion des déchets « *Auparavant, les agents devaient*

se rendre dans des espaces de stockage répartis sur la commune, explique l'adjoint. Rassembler le matériel et les fournitures sur un seul site, va permettre de gagner du temps et d'optimiser les charges de fonctionnement. » Le local Ferry sera tout de même conservé pour le matériel lié aux manifestations. Son emplacement près du bourg est un avantage pour les événements.

Le coût de cette construction devrait être de 1 408 000 € toutes taxes comprises dont 50 000 € pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque (voir ci-dessous). Sur le total, 215 000 € sont financés par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (fonds de concours) et 100 000 € par l'État (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Une centrale photovoltaïque sur le toit

La construction de ce nouveau centre technique municipal va permettre de produire de l'électricité. « *Dès le début du projet, les élus ont eu la volonté de développer le photovoltaïque sur le toit des bâtiments municipaux*, explique Jean-Bernard Ménoret, adjoint en charge du patrimoine bâti. La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables de 2023, l'impose désormais pour les bâtiments de plus de 500 m². » Dans ce nouvel équipement, 310 m² de toiture seront recouverts de panneaux solaires. Ils pourront produire 65 kilowatts-crêtes (puissance maximale dans des conditions d'ensoleillement et de température optimales). « *Environ 27 % de cette énergie créée seront consommés sur le site et le reste sera réinjecté dans le réseau afin de diminuer la dépense des autres bâtiments*, prévoit l'adjoint. Cela représente 11 % de la consommation totale des bâtiments municipaux, soit une économie d'environ 10 000 € par an. »

PERMIS DE CONSTRUIRE

90 rue de Beau Soleil	Construction d'une maison individuelle
417 Les Petites Landes	Extension d'une maison individuelle
180 rue d'Anjou	Aménagement d'un pôle santé
78 rue de Beau Soleil	Construction d'une maison individuelle
117 La Poultière	Construction d'un préau
141 Vauvressix	Extension d'une maison individuelle
246 rue de La Rousselière	Construction d'une maison individuelle

30 rue des Coteaux	Construction d'une maison individuelle
470 rue du Chêne	Construction d'une sellerie et couverture d'une carrière équestre
181 La Poultière	Changement de destination d'un bâtiment agricole en maison individuelle
252 La Tesserie	Surélévation d'une maison individuelle
173 La Poultière	Changement de destination d'un bâtiment agricole en maison individuelle
47 rue du Potager	Rénovation d'une ancienne maison

LES LIMITES DE LA COMMUNE REPOUSSÉES POUR LA SÉCURITÉ

Les limites d'agglomération de la commune ont été modifiées au niveau du lieu-dit du Tertre, après les travaux réalisés par le Département sur la route D323. Cette évolution était nécessaire pour la réinstallation des aménagements de sécurité autour d'un passage piéton. Explications.

Le Département de la Loire-Atlantique a effectué des travaux (reprises de la chaussée et enduits d'usure) sur la route départementale 323 qui traverse la commune d'Oudon et différents lieux-dits. Cela a conduit à l'enlèvement des aménagements autour du passage piéton du lieu-dit Le Tertre. Composé de quatre îlots, ce dispositif était testé provisoirement pour sécuriser la traversée de la route. « Ce passage piéton est très fréquenté notamment par les scolaires et les habitants des zones alentours, explique Anthony Corabœuf, adjoint en charge des espaces publics. Il nous semblait indispensable de refaire à l'identique l'aménagement de sécurisation mais nous n'en avons pas l'autorité ». En effet, la route étant départementale, la Commune ne peut intervenir que si le secteur est compris dans ses limites d'agglomération. « Nous avons donc élargi le périmètre de quelques dizaines de mètres, dans ce secteur déjà limité à 50 km/h, nous permettant de recréer ces îlots » argumente l'adjoint. Les nouveaux panneaux d'entrée et de sortie d'Oudon ont été mis en place le 22 juin dernier et le réaménagement autour du passage piéton aura lieu dès cet automne.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

166 La Gautrais	Division terrain
405 route de Nantes - Le Plessis	Ravalement de façade
62 La Briantière	Pose de fenêtres de toit
314 rue des Blots	Construction d'une annexe à l'habitation
230 rue Alphonse Fouschard	Construction d'une terrasse surélevée
114 La Briantière	Construction d'une annexe à l'habitation
117 La Poultière	Construction d'un local technique pour piscine
466 Ferry	Construction d'un abri de jardin avec toiture photovoltaïque
137 rue de Bretagne	Construction d'une piscine
108 impasse de La Noue La Rousselière	Édification d'une clôture
50 rue de la Côte Saint-Aubin	Ravalement de façade
5 allée du Hâvre	Abattage d'un arbre
227 La Lhorie	Pose de panneaux photovoltaïques
117 La Poultière	Construction d'un abri pour animaux

NUMÉRO D'URGENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis a changé de prestataire pour l'assainissement collectif sur Oudon. L'entreprise Véolia remplace désormais la société Saur pour huit ans, dans la réalisation de ce service.

En cas de besoin, voici les contacts nécessaires :

Agence locale de Véolia à Ancenis :

195 rue Blaise Pascal à Ancenis-Saint-Géréon

02 51 14 00 20

► Numéro d'urgences (24 h / 24 et 7 j / 7) :

02 40 45 15 15

STATIONNEMENT VÉLO DE NOUVEAUX BOX INDIVIDUELS

Afin de développer et d'encourager l'usage du vélo sur le territoire, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis a installé des nouveaux box vélos individuels. Un double box a été mis en place au début de l'été au port d'Oudon, à proximité de la gare. L'accès à ces installations s'effectue en libre-service, dans la limite de deux jours consécutifs. Pour cela, il suffit de mettre son vélo et son casque dans le box, d'accrocher le vélo à l'intérieur avec son antivol personnel et de verrouiller la porte à l'aide de son cadenas personnel.

Ce dispositif vient compléter l'offre de stationnement vélo sur la commune qui comprenait déjà un abri sécurisé à la gare et cinq parkings en libreaccès répartis sur le territoire.

► Plus d'infos sur www.pays-ancenis.com.

240 chemin de la Justice	Pose de panneaux photovoltaïques
9 rue du Chêne	Pose de panneaux photovoltaïques
129 route de La Minée	Construction d'un abri pour animaux
450 Le Plantis Blanc de Ferry	Pose de panneaux photovoltaïques
700 Ferry	Pose de fenêtres de toit
209 rue du Coteau du Poulichon	Édification d'une clôture
212 rue de La Rousselière	Édification d'une clôture
165 impasse des Perrières	Édification d'une clôture
325 rue Alphonse Fouschard	Réfection d'un mur de soutènement
72 rue de la Loire	Pose de panneaux photovoltaïques
305 rue du Chêne	Création d'une ouverture en façade
L'Ouche Poirier	Arrachage et replantation de haies bocagères
385 rue de Belle-Vue	Édification d'une clôture
221 La Lhorie	Édification d'une clôture
Moulin d'Omblepied	Réfection de toiture



L'AUTOMNE AU JARDIN

LES PRATIQUES FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

L'automne marque une période de transition au jardin. Les feuilles tombent, les températures baissent et la nature se prépare progressivement à l'hiver. Présentation de quelques gestes simples pouvant contribuer à préserver la biodiversité.

Profiter des bienfaits des feuilles mortes

Les feuilles mortes jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes. Elles protègent le sol du froid et du dessèchement, enrichissent progressivement la terre en se décomposant et offrent un refuge à de nombreux insectes et petits animaux. Il n'est donc pas nécessaire de les ramasser partout. Dans les massifs, au pied des arbres ou dans les zones peu fréquentées du jardin, elles peuvent être laissées sur place. Elles constituent un paillage naturel particulièrement utile.

Ces feuilles peuvent également être utilisées pour alimenter le compost. Mélangées à des déchets plus humides, elles contribuent à l'équilibre du compost. Elles peuvent aussi être stockées à part pour produire du terreau de feuilles.

Bon à savoir : La Communauté de communes du Pays d'Ancenis participe au financement des composteurs individuels. La demande s'effectue directement sur le site www.pays-ancenis.fr.

Adapter son jardin pour aider la faune

À l'approche de l'hiver, la nature ralentit mais ne s'arrête pas. Chaque espèce adopte une stratégie différente pour faire face au froid et au manque de nourriture. Des actions simples peuvent les aider à passer l'hiver. Par exemple, des zones naturelles peuvent être aménagées pour que les hérissons et autres petits mammifères puissent hiberner. Il suffit de disposer un tas de feuilles ou de branches dans un coin tranquille et de conserver du bois mort au sol ou sur pied lorsque cela est possible. Des abris adaptés peuvent être installés. Nichoirs, hôtels à insectes ou murets en pierres sèches créent des habitats durables pour les insectes et petits animaux du jardin. Planter des variétés nourricières (baies, graines et autres fleurs tardives) permet de soutenir les pollinisateurs et les oiseaux jusqu'aux premiers froids. Enfin, l'éclairage nocturne doit être limité car il perturbe de nombreuses espèces dans leur cycle de vie.

Bon à savoir : Il est très simple de fabriquer un abri à coccinelles. Il suffit de percer une bûche ou un gîte en bois fermé (type nichoir boîte-aux-lettres) avec des trous de huit millimètres de diamètre. L'abri à coccinelles doit être placé en plein soleil, au sud, car ces insectes ont besoin de chaleur.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE LES INVENTAIRES D'INSECTES SAPROXYLOPHAGES



Cétaine dorée

Saproxylophage : derrière cette appellation mystérieuse se cache un groupe d'organismes liés au bois mort ou dépérissant. Ils jouent un rôle essentiel dans la décomposition de la matière organique et le fonctionnement des écosystèmes.

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) en cours sur Oudon, ce groupe avait été ciblé en début d'année pour faire l'objet d'inventaires naturalistes. Certains lecteurs de ce magazine ont d'ailleurs transmis des boîtes remplies de branches et

autres morceaux de bois pour une mise en élevage des potentielles larves les habitant.

Par ailleurs des polytraps ont été disposés dans des secteurs boisés de la commune en juin dernier. Ces boîtes en verres surmontées d'un filet permettent le recensement localisé des saproxylophages. Il est important de préciser que les pièges ne contenaient pas de produit attractif et que les captures se sont donc faites uniquement par prise aléatoire.

Les résultats du recensement

Parmi les espèces recensées, on peut notamment citer : la Cétaine cuivrée, une espèce de cétoine très peu témoinnée en Loire-Atlantique qui se nourrit de végétaux en décomposition et l'Hyménoptère symphyte qui n'avait jamais été observé en Loire-Atlantique. Sa larve se nourrit du bois des bouleaux, chênes et érables notamment et l'espèce est connue pour surtout fréquenter les boisements anciens. L'Anthrube longicorne a également été trouvée. Il s'agit d'un coléoptère peu commun dans l'ouest de la France et qui, lui aussi, a besoin de forêts de feuillus relativement anciennes pour se maintenir.

Ces inventaires contribuent à mieux comprendre l'importance du réseau de haies et des vieux arbres présents à Oudon. Croisées avec l'inventaire des haies réalisé en 2025, ces données permettront progressivement d'identifier les secteurs les plus favorables à la biodiversité liés au bois mort et de mieux orienter les actions de préservation.



24 OCTOBRE SORTIE À LA DÉCOUVERTE DES CHAMPIGNONS

Accompagnés par le mycologue Jean-Claude Chasle, les Oudonnaises et Oudonnais sont invités à partir à la découverte des champignons dans toute leur diversité, samedi 24 octobre à 10 h. Cette sortie sera l'occasion d'apprendre à reconnaître différentes espèces, de mieux comprendre leur rôle essentiel dans les écosystèmes et de découvrir leurs particularités, qu'elles soient comestibles, toxiques ou médicinales.

Gratuit et ouvert à tous. Rendez-vous au ponton de kayak sur la vallée du Hâvre. Prévoir une tenue adaptée.

ARRACHAGE DE LA JUSSIE DES CHANTIERS POUR STOPPER SA PROLIFÉRATION

Des chantiers bénévoles d'arrachage de Jussie sont organisés par la Commune, chaque année, de mi-mai à fin septembre, afin de limiter au mieux le développement de cette espèce exotique envahissante. Sept sessions ont eu lieu en 2026, soit deux de plus qu'habituellement, en raison de sa prolifération particulièrement importante dans le port d'Oudon et sur le Hâvre.

En formant rapidement des tapis denses à la surface de l'eau, cette plante aquatique originaire d'Amérique du Sud, concurrence et finit par dominer les espèces locales. Cela modifie l'équilibre des milieux naturels. Lorsque les températures augmentent, sa croissance peut être spectaculaire : quelques fragments de tiges suffisent parfois à redonner naissance à de nouveaux plants.

Contenir son développement

Cette capacité de prolifération rend son éradication complète très difficile, voire quasiment impossible lorsque la Jussie s'est installée durablement sur un territoire. La lutte contre cette espèce repose principalement sur des arrachages réguliers et manuels lors de la saison estivale. L'objectif étant de retirer le maximum de plants en évitant leur fragmentation afin de contenir leur développement et de limiter au maximum l'impact sur les milieux aquatiques et leur biodiversité.

La Commune remercie les bénévoles pour leur participation à cette lutte collective.





© OHÉ ! William Jezequel

CHÂTEAU MÉDIÉVAL UN AUTOMNE À TRAVERS LES SENS ET LES COULEURS

Après un été réussi malgré les chaleurs, des nouveautés sont proposées au château d'Oudon cet automne.

Toute l'équipe de l'association O'Cap remercie les nombreux visiteurs venus cet été découvrir le château d'Oudon que ce soit lors des visites de trente minutes dans la cour du château, des nocturnes immersives de l'ensemble du monument ou encore des balades commentées dans le village. Les épisodes de fortes chaleurs ont montré que le château s'adapte à ces nouvelles conditions météorologiques pour continuer d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions. Devant le succès rencontré cette année, les créneaux des visites nocturnes seront étoffés l'été prochain.

En octobre, le château reste ouvert chaque week-end, ainsi que tous les jours pendant les vacances scolaires d'automne (du 17 octobre au 1^{er} novembre). Le parcours découverte Secrets du Moyen Âge avec ses énigmes, jeux et costumes seront toujours au rendez-vous pour les petits et les grands. La visite pourra être prolongée avec l'exposition temporaire consacrée à l'Histoire de France, signée Thierry Laudrain, visible jusqu'au 1^{er} novembre. Des animations scolaires sont également disponibles tout au long de l'année sur réservation.

La Tour aux 5 sens, les vendredis matin d'octobre

Les vendredis d'octobre, avec La Tour aux 5 sens, le château ouvre exceptionnellement ses portes, de 10 h à 11 h 30, à un petit groupe. Ici, un format plus confidentiel : dix visiteurs seulement, pour une immersion au plus près des pierres, des odeurs et des sensations du monument. Toucher, écouter, goûter, sentir, observer : l'expérience invite à redécouvrir le château autrement, à son rythme, dans une atmosphère intimiste et privilégiée.

Vignoble en scène, les 16 et 17 octobre

Avec Vignoble en scène, vendredi 16 et samedi 17 octobre à 18 h, le château s'habille de ses plus belles couleurs d'automne. Un guide en costume entraînera les visiteurs dans les salles historiques, où s'entrelacent histoire, mystères et évocation de la place du vin au Moyen Âge. Puis, dans une des salles du château, place à la dégustation des vins du domaine des Génaudières avec Anne Athimon, vigneronne passionnée. Elle racontera la vigne, le vin et la magie de chaque millésime : *« Tout le chemin avant que ça coule dans le verre, c'est un espace qui s'exprime. On est sur du vivant. Chaque millésime, c'est une histoire différente. »* Un rendez-vous où patrimoine et terroir se mêlent pour une expérience sensorielle unique.

► **Inscriptions aux animations sur www.oudon-art-patrimoine.fr**

VACANCES DE NOËL RETOUR DE L'ESCAPE GAME AU CHÂTEAU

L'escape game du château sera de retour pendant les vacances de Noël, avec deux séances par jour, à 16 h 30 et 18 h 30, sur réservation. L'équipe de deux à six joueurs doit résoudre des énigmes et relever des défis pour réussir sa quête. L'intrigue : *« 1527, au duché de Bretagne. Un crime monétaire secoue la région : les seigneurs d'Oudon sont soupçonnés de faux-monnayage et leurs héritiers viennent de fuir précipitamment le château. Le temps d'une heure, les participants deviennent des agents secrets du Roi, chargés d'infiltrer le monument, de récolter les preuves de ce trafic et d'en localiser la cachette secrète. Une servante complice les guidera... pour un temps seulement. »* Une aventure grandeur nature au cœur du monument historique authentique. Une autre façon de découvrir ou redécouvrir les lieux.

Prioritairement destiné aux adultes. Accessible à partir de 12 ans. Les 12-17 ans doivent être accompagnés d'un adulte participant.

Forfait unique de 150 € par session.

► **Réservation sur www.oudon-art-patrimoine.fr (places limitées).**

6 DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL AVEC LA CHORALE GOSPEL RHAPSODY



© Chorale Gospel Rhapsody

Le concert de Noël, proposé par l'association O'Cap, aura lieu dimanche 6 décembre à 16 h, à l'église Saint Martin, avec la chorale Gospel Rhapsody. Cet ensemble en provenance d'Orvault, a été fondé par un groupe de choristes passionnés, sous la direction de Ritz A'Solo chanteur, arrangeur et chef de chœur professionnel et du pianiste professionnel Alban-Charles Cadran. Des rythmes africains aux champs de coton, des premiers chants des églises noires aux paillettes de Mahalia Jackson, de l'a capella aux rythmes effrénés du modern gospel, Gospel Rhapsody est une aventure musicale particulière à travers le temps, l'espace et les styles. Elle a d'ailleurs été élue deuxième chorale de France en 2024, lors de l'émission Meilleure chorale de France sur France 3. Le jury de renom avait salué le groupe pour sa chaleur vocale, son énergie communicative et le talent de ses nombreux solistes.

10 € pour les adultes et gratuit pour les moins de 14 ans.

► **Réservation recommandée sur www.oudon-art-patrimoine.fr ou au 02 40 83 80 04.**

UNE SAISON SOUS LE SIGNE DES MÉTAMORPHOSES

Exposition *Au fil des métamorphoses*

L'invitée de saison d'automne à la bibliothèque d'Oudon sera l'illustratrice angevine Sandra Dufour. Brodeuse de mots, son stylo est une aiguille et le fil son encre : de livres en livres, ses personnages changent, muent, se transforment et plongent le lecteur dans un univers onirique. Un éloge de la lenteur, une invitation à sentir et à ressentir les changements qui s'opèrent en soi et autour de soi. La bibliothèque d'Oudon accueillera son exposition *Au fil des métamorphoses*, du 20 novembre au 23 décembre, aux horaires d'ouverture habituels.

Atelier philosophie *La métamorphose : perte ou devenir ?*

Deux ateliers philosophiques seront organisés avec Mind Up, maison de la philosophie, sur le thème : *La métamorphose : perte ou devenir ?* Accessibles dès 15 ans, ils invitent les participants à dérouler le fil de leurs propres métamorphoses : celles qu'on traverse, celles qu'on redoute, celles qu'on choisit. Ils auront lieu mardi 24 novembre à 19 h à la bibliothèque d'Oudon et mardi 8 décembre au même horaire à la bibliothèque de Loireauxence (Varades). Pour une expérience globale, la participation aux deux ateliers est recommandée.

Histoires contées par les Raconteuses

Samedi 28 novembre, à 16 h, les enfants de 4 à 7 ans et leurs parents pourront retrouver le trio de conteuses, les Raconteuses, pour le rendez-vous désormais annuel lors du marché de Noël. Ils apprécieront en famille des histoires mises en scène autour des métamorphoses en tous genres.

À noter : la bibliothèque d'Oudon sera ouverte exceptionnellement ce jour-là de 15 h à 18 h.

Ateliers sophrologie avec Nadine Aubé

La sophrologue Nadine Aubé proposera des ateliers de sophrologie, jeudi 22 octobre. Tout d'abord pour les 0 – 3 ans, à 10 h (durée 45 minutes). Une parenthèse pour les tout-petits afin de découvrir la sophrologie ludique, avec des exercices pour explorer la sensorialité, renforcer le positif et expérimenter des outils favorisant la gestion des émotions. Puis, un atelier pour les 11 – 16 ans, en partenariat avec le Padoc, à 14 h 30 (durée 2 heures). Ce temps réservé aux ados, permettra de découvrir des exercices de sophrologie, pour renforcer la confiance en soi, apprendre à gérer le stress, favoriser un sommeil réparateur et améliorer la concentration.

Café IA

L'Espace multimédia propose un atelier sur l'intelligence artificielle, vendredi 9 octobre, à 14 h 30 (durée 2 heures) pour répondre aux questions et faire découvrir son fonctionnement.

Bébés lecteurs

La prochaine séance de bébés lecteurs se tiendra jeudi 17 décembre, à 10 h. Il s'agit d'un temps de comptines et d'histoires à partager avec les tout-petits.

► Toutes les animations sont gratuites et sur inscription sur bibliofil.pays-ancenis.com ou au 02 40 83 61 95.



CHÂTEAU DE VIEILLE COUR - LE LIVRE

UN SITE À DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR

Qui ne connaît pas le château de Vieille Cour ? Qui ne s'est pas laissé surprendre par la découverte, au tournant du sentier qui y conduit, par la hauteur du pignon du logis qu'on aperçoit tout de suite, ou par la profondeur de la vallée du Havre qu'il surplombe.

Pour ceux qui souhaitent le visiter, depuis près de 15 ans, le domaine de Vieille Cour est ouvert chaque année, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Son propriétaire, Arnaud de Perier, les membres de sa famille, comme ceux de l'association qui se chargent d'entretenir et continuer à faire vivre les lieux, invitent les curieux à découvrir ou redécouvrir cette page d'Histoire et haut lieu de la commune.

Une visite au fil des pages

À travers le livre *Vieille Cour à Oudon* – L'histoire d'un château, Arnaud de Perier, également historien de formation, a retracé les événements vécus dans le lieu pour en dévoiler les secrets.

Le château de Vieille Cour et son histoire s'écrivent au fil de celle des Ducs de Bretagne, des guerres de succession du Duché, des alliances et des unions, puis des grands seigneurs locaux les Bourbon-Condé et enfin celle plus contemporaine (Pommery).

Pour les amoureux du site, pour les amoureux d'Histoire, la Grande faite par les petites, l'ouvrage vous y amène au gré de ses pages. Un plongeon dans les siècles passés pour mieux comprendre ce qui demeure, l'importance de Vieille Cour et l'attachement viscéral de ses actuels propriétaires qui continuent, par son entretien et sa préservation, à écrire l'histoire de ce château.

► Livre disponible à l'achat à l'accueil du château d'Oudon ou sur contact (06 99 44 13 13 / deperierarnaud@yahoo.fr).



Agenda

OCTOBRE • NOVEMBRE • DÉCEMBRE 2026 • JANVIER 2027

OCTOBRE

10 OCTOBRE
**Challenge départemental
carnassier float tube**
Ablette Oudonnaise
Le Havre



24 OCTOBRE
Village Halloween
Conseil municipal jeunes
Complexe sportif Jean Mathelier



NOVEMBRE

8 NOVEMBRE
**La Ligérienne
(randonnée pédestre)**
Voyettes Oudonnaises
Salle de l'Omblepied



10 NOVEMBRE
**Cérémonie commémorative
de l'Armistice de 1918**
Commune
Monument aux Morts

11 NOVEMBRE
Concours de belote
Oudon Basket
Salle de l'Omblepied



21 NOVEMBRE
Open carnassier
Ablette Oudonnaise
Plan d'eau du Chêne

28 ET 29 NOVEMBRE
Marché de Noël
Commune
Place du Havre et rue Alphonse Fouschard

Bourse aux jouets
APE école Jules Verne
Salle de l'Omblepied



DÉCEMBRE

5 DÉCEMBRE
Animation Téléthon
Téléthon Oudon 44
Salle de l'Omblepied



6 DÉCEMBRE
Concert de Noël
O'Cap
Église Saint Martin



9 DÉCEMBRE
Conseil municipal
Mairie d'Oudon

17 DÉCEMBRE
Don du sang
Association don du sang bénévole
Salle de l'Omblepied

JANVIER 2027

8 JANVIER
Vœux à la population
Commune
Salle des Moissons

